



COMMUNIQUÉ

NI SYSTÈME PAR POINTS, NI RETRAITE À 64 ANS : en lutte pour gagner le retrait et sur nos revendications

Les annonces du Premier ministre le 11 décembre ont confirmé la dangerosité et la portée régressive du projet Macron/Delevoe.

Elles ont même ajouté de nouveaux motifs à l'inscription dans la durée et la montée en puissance du processus de mobilisation des fonctionnaires et agents publics :

- mise en place programmée du système par points pour les générations 1975 et suivantes,
- instauration d'une décote pour celles et ceux qui partiraient en retraite avant 64 ans, y compris celles et ceux qui sont nés avant 1975,
- extinction de la catégorie active dans la Fonction publique (5 ans de bonification actuellement) au profit d'une hypothétique prise en compte de la pénibilité avec au maximum 2 ans de bonification, soit 3 ans perdus pour les agent.e.s exposé.e.s,
- recul majeur des droits pour les femmes avec la fin des trimestres de bonification pour maternité et aucune mesure afin de rendre effective l'égalité salariale,
- aucune garantie sérieuse, qui plus est dans un contexte d'austérité budgétaire, pour les personnels ayant peu ou pas de primes (enseignants, agents territoriaux des petites collectivités, etc.) concernant le niveau de leurs futures pensions,
- porte ouverte et encouragement à la capitalisation au moyen de la loi Pacte et de l'épargne salariale alors que les liens privilégiés entre Macron et le PDG d'un des principaux fonds de pension américains sont en train d'être mis en lumière...

Nous refusons ces reculs sociaux ! Nous refusons l'entreprise de division des générations et n'accepterons jamais de sacrifier nos enfants, nos jeunes collègues et les générations à venir.

Nous ne sommes pas de ceux qui considèrent que le projet du gouvernement pourrait être aménagé et qui sont prêts à transiger sur les revendications des salarié.e.s, des retraité.e.s et de la jeunesse !

NOUS RÉAFFIRMONS QUE LES MOYENS FINANCIERS POUR DES RETRAITES DE HAUT NIVEAU SONT DISPONIBLES :

- l'égalité salariale femmes hommes, ce serait 11 milliards de cotisations supplémentaires dans les caisses de retraite,
- 5 % d'augmentation du point d'indice, c'est 1 milliard supplémentaire de cotisations retraite,

- la suppression de l'Impôt Sur la Fortune au début du quinquennat, ce sont déjà 10 milliards d'argent public donnés aux plus riches ces trois dernières années,
- la baisse de l'impôt sur les sociétés et le CICE, ce sont plus de 18 milliards donnés aux entreprises depuis 2018 sans aucune contrepartie sur l'emploi ou les salaires.

PARTOUT, PORTONS AVEC AMBITION

NOS REVENDICATIONS :

- un départ à la retraite à 60 ans à taux plein avec un revenu de remplacement de 75 % et un minimum retraite au niveau du SMIC,
- la prise en compte des années d'étude, de précarité et de chômage,
- la prise en compte de la pénibilité pour tous les travailleurs exposés, ce qui passe notamment par le renforcement et l'extension de la catégorie active dans la Fonction publique,
- le maintien et l'amélioration des régimes existants, notamment du Code des pensions civiles et militaires et de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales,
- l'augmentation des salaires, par la revalorisation du point d'indice, et des pensions.
- des créations d'emplois statutaires et la titularisation des non titulaires,
- la défense des missions publiques et donc l'abandon de toutes formes d'externalisation et de privatisation,
- le renforcement du Statut général et par conséquent l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique.

La CGT Fonction publique appelle à amplifier la mobilisation, à construire et poursuivre la grève reconductible partout où les personnels le décident, à s'inscrire dans les actions et initiatives de lutte menées en territoire, à préparer une puissante journée interprofessionnelle de grève et manifestations le mardi 17 décembre.

**NOUS POUVONS GAGNER LE RETRAIT,
NOUS POUVONS GAGNER
SUR LES REVENDICATIONS !**

Montreuil, le 13 décembre 2019